

Enseignant·es du 1^{er} degré
MODÈLE DE
DÉCLARATION
INDIVIDUELLE
D'INTENTION DE GRÈVE

✉ contact@sudeducation93.org

🖱️ <https://sudeducation93.org>**Année 2024-2025 – période 1, à recopier ou découper et à envoyer à l'IEN de la circonscription au plus tard le 2 septembre 2024****Déclaration individuelle d'intention de participer à une grève**

NOM :

Prénom :

Poste :

À l'attention de Madame/Monsieur l'Inspecteur·trice d'Académie, DASEN de Seine-Saint-Denis
s/c de Madame/Monsieur l'IEN de la circonscription de

Madame·Monsieur,

La loi instituant un service minimum d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de grève – reconnue à tou·tes les salarié·es dans la Constitution. Les organisations syndicales dans leur majorité en demandent d'ailleurs l'abrogation. Cette loi impose « *à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer* ».

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer aux mouvements de grève suivants : 2, 3, 5, 6, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 26, 27, 30 septembre 2024, 1^{er}, 3, 4, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 17, 18 octobre 2024.

Conformément à l'article L.133-5 du Code de l'éducation, je vous rappelle que cette déclaration d'intention est « *couverte par le secret professionnel* » et ne peut être « *utilisée que pour l'organisation, durant la grève, du service mentionné à l'article L. 133-4* ». Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement de grève.

Veuillez croire, Madame/Monsieur l'Inspectrice·teur d'Académie, à mon profond attachement au service public d'éducation.

Fait à le

Signature :